



Impression à partir d'une page du site internet de l'AMF

Référence (ex : DOC-2020-02), mots-clé...



I - Emetteurs et information financière

I. 6 - Les offres publiques

I. 6.3. Pacte d'actionnaires

Applicable au 20 septembre 2004

[Imprimer](#) [Télécharger](#)

Position DOC-2004-02

Publicité des engagements de conservation d'actions conclus dans le cadre de la Loi Dutreil

Version consultée

 [Télécharger la doctrine](#)

Textes de référence

↘ Article 223-9 du règlement général



∨ **Liens**

Loi n° 2003-721 du 1 août 2003 pour l'initiative
économique [↗](#)

Mentions légales :

Responsable de la publication : Le Directeur de la Direction de la communication de l'AMF. Contact : Direction de la communication, Autorité des marchés financiers - 17, place de la Bourse - 75082 Paris Cedex 02

